

Présent : Rose-Marie FALQUE - Olivier LEGROS - Bernard SESMAT – Pascal FRANTZ - Gaston GYSS - Yannick HOFFNER - Alain KRYSCZ – Rose-Marie MAGNIER — Marie - Christine MARCHAL-HERBER – Thomas MELLE.

Absent excusé : Martine MARCHAL qui donne procuration à Olivier LEGROS

Absent : Yann KREMER

ATTRIBUTION DES MARCHES DE LA REQUALIFICATION DE L'EX RN59

5 lots doivent être attribués.

La commission appel d'offre, après négociations suite à la première ouverture des plis, présente les conclusions suivantes :

Pour le Lot 1- Voirie

2 offres ont été reçues. Après négociation avec les 2 prestataires le classement est :

1^{er} : PRESTINI VALENTIN THIRIET
2^{ème} LINGENHELD

Il est proposé de retenir l'offre de PRESTINI VALENTIN THIRIET au prix de 907 160,20 € HT

Pour le Lot 2 - Eclairage Réseaux secs

4 offres ont été reçues .Après négociation avec les 4 prestataires le classement est :

1^{er} : CITEOS VALENTIN
2^{ème} : PRESTINI EIFFAGE
3^{ème} : ENGIE INEO
4^{ème} : STV TP

Il est proposé de retenir l'offre de CITEOS VALENTIN au prix de 429 280,90 € H.T.

Pour le Lot 3 – Espaces verts

3 offres ont été reçues .Après négociation avec les 2 prestataires le classement est :

1^{er} : ID VERDE
2^{ème} : KEIP
3^{ème} : HURSTEL

Il est proposé de retenir l'offre ID VERDE au prix de 97 950,99 € H.T

Pour le Lot 4 – Contrôle externe assainissement

1 offre a été reçue .Après négociation avec le prestataire le classement est :

1^{er} : SCORE

Il est proposé de retenir l'offre de SCORE au prix de 13 002 € H.T

Pour le Lot 5 – Contrôle externe électricité-éclairage

1 offre a été reçue .Après négociation avec le prestataire le classement est :

1^{er} : EHV

Il est proposé de retenir l'offre de EHV au prix de 12 450 € H.T

Le conseil accepte, à l'unanimité, l'ensemble des attributions proposées.

LOTISSEMENT ZONE DE LA CROISETTE

Le maitre d'œuvre pour ce projet conseille à la commune de se faire assister par un avocat pour un accompagnement juridique dans le montage de cette opération.

Le cabinet ZOLT propose des honoraires d'un montant de 4 716 € TTC .

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

PERIMETRE DU SIVOM DES VALLEES DU CRISTAL

Suite aux observations de M. le Sous-Préfet, il convient de délibérer à nouveau pour accepter le périmètre suivant, au 31 Aout 2018 :

Maintien :

AZERAILLES
BACCARAT
DENEUVRE
FONTENOY LA JOUTE
GELACOURT
GLONVILLE
MERVILLER

Sortie :

BERTRICHAMPS
BROUVILLE
FLIN
HABLAINVILLE
PETTONVILLE
REHERREY
VACQUEVILLE
VAXAINVILLE
VENEY

Le conseil accepte ce nouveau périmètre à l'unanimité.

ADMISSION EN NON VALEUR

Cas 1

L'admission en non-valeur porte sur des factures d'eau et d'assainissement d'une famille bénéficiant d'un jugement d'effacement de dette par le tribunal d'instance de Lunéville.
L'admission en non-valeur, refusée au dernier conseil municipal doit être de nouveau soumise à délibération.

Le montants sont de :

Eau :	1 153,89 €
Assainissement :	1 689,95 €

Le conseil accepte l'admission en non-valeur par 4 Voix Pour – 5 Abstention et 3 Contre.

Cas 2

L'admission en non-valeur porte sur des remboursements de factures de fioul avancés par la commune.
Le montant s'élève 1050, 34 €

Le conseil accepte l'admission en non-valeur par 5 Voix Pour, 4 Abstention et 3 Contre.

DEVIS PLOMBERIE ECOLE PRIMAIRE

Devis Entreprise VAGNER pour :

Pose d'un chauffe-eau électrique	955,00 € H.T. soit 1 146, 00 € T.T.C
Pose d'un radiateur supplémentaire dans la salle d'activité	998,00 € H.T. soit 1 197, 60 € T.T.C

Le conseil accepte les devis à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES RESSOURCES NUMERIQUE POUR LES ECOLES

Afin de bénéficier d'une dotation pour le numérique dans les écoles, une convention doit être signée entre la commune et le collège de Baccarat.

Le conseil accepte à l'unanimité et autorise Madame Le maire à signer cette convention.

DEVIS TRAVAUX EN FORET

Des travaux en forêt sont nécessaires pour :

- Nivellement parcelle des étangs,
- Décapage de chemin parcelle L,
- Réfection de la table de pique-nique.

L'entreprise ZABEL présente un devis pour ces travaux d'un montant de 4 065 € H.T. soit 4 878 € T.T.C

Le conseil accepte ce devis à l'unanimité.

DEVIS ASSAINISSEMENT

Suite à une panne intervenue sur une pompe de relevage SOGEA présente un devis de remplacement pour un montant de 1 865,00 € H.T. soit 2 238, 00 € T.T.C.

Le conseil accepte les devis à l'unanimité.

Fin de séance